

---

◀ **Communiqué de la Fédération SUD éducation** ▶

---

## **Réforme du lycée : toujours plus inégalitaire**

SUD éducation le dénonce depuis la publication du rapport Mathiot en janvier 2018 : la réforme du lycée et du baccalauréat général et technologique est une réforme inégalitaire.

Avec la publication le 6 septembre de la note de service sur l'organisation des spécialités, le ministère en fait encore un peu plus la preuve.

En effet, sur les 12 spécialités prévues, 5 ne font l'objet que d'une carte académique ou nationale : arts, littérature et LCA, ainsi que numérique et sciences informatiques, et sciences de l'ingénieur et biologie écologie. Les 7 autres, au départ annoncées comme devant être présentes dans chaque lycée, devront en réalité être disponibles au sein d'un même bassin : histoire-géographie, géopolitique et sciences politiques; humanités, littérature et philosophie; langues, littératures et cultures étrangères; mathématiques; physique-chimie; SVT; SES. Il n'y a donc pas d'offre minimale de formation commune à chaque lycée.

Dans le contexte de la mise en oeuvre de Parcoursup, le choix des spécialités deviendra déterminant dans l'orientation post-bac. Le choix entre tel et tel lycée en fonction des spécialités disponibles n'en sera que plus crucial. Cet effet concurrentiel va se combiner avec la mise en oeuvre d'une évaluation des établissements annoncée au 1er trimestre 2019, pour aboutir à l'émergence d'un véritable marché des lycées, renforçant les inégalités entre ceux-ci. Dans ce système, les élèves, promu-e-s auto-entrepreneur-se-s de leur scolarité, devront jouer des coudes pour bénéficier des meilleures opportunités. C'est à l'opposé de l'école de l'égalité que défend SUD éducation.

La réforme du lycée est donc une réforme profondément inégalitaire, qui remet en cause encore un peu plus le droit de chaque lycéen-ne à avoir une formation commune, quel que soit l'établissement de secteur.